Allianz Suisse
Case postale
8010 Zurich

Février 2017

www.allianz.ch

Évaluation des risques

Veiller à ce que les employés soient en sécurité et restent en bonne santé est dans l'intérêt de tous. La plupart des accidents du travail et des maladies peuvent être évités. L'évaluation des risques constitue la première étape de toute démarche visant à améliorer la santé et la sécurité au sein de l'entreprise. La décision de savoir qui doit réaliser cette évaluation des risques revient à l'employeur. Il peut s'agir de l'employeur lui-même ou de personnes qu'il aura nommées (p. ex. cadres dirigeants, médecin de l'entreprise, préposés à la sécurité internes ou experts et services externes)

Entreprise:

Domaine:

Gestionnaire:

Signature du spécialiste de la sécurité au travail:

Signature du médecin de l'entreprise:

Date:

Outils de travail Poste de travail, personnes, activités	**Risques**	**Lacunes**	**Objectifs de protection** Prescriptions, instructions	**Mise en œuvre / mesure**		**Contrôle / évaluation**	
				Responsable	Délai final	Signature contrôleur	Date